

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et publiée sur le site internet de la commune le 3 octobre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 30 septembre 2024 à dix-huit heures, à la mairie et a examiné les délibérations suivantes :

DELIBERATION /OBJET	APPROUVÉE/REJETÉE
Délibération 2024-09-30-01 : Modification de poste	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-02 : Modification et approbation du règlement de l'organisation et du temps de travail + pièce	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-03 : Acquisition de mobilier et de matériels - Crèche - Demandes de subvention	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-04 : Décision modificative n°1 au budget primitif 2024 M57 + pièce annexe	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-05 : Admissions en non-valeur	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-06 : Acceptation de créances éteintes	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-07 : Acquisition de la parcelle cadastrée AD 838 + pièce annexe	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-08 : Convention de servitudes ENEDIS/Ville de Mandeuire + pièces annexes	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-09 : Convention de mise à disposition ENEDIS/Ville de Mandeuire + pièces annexes	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-10 : Vente par la commune d'un immeuble non bâti cadastré AE 446, rue des Fontenis + pièces	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-11 : Désaffectation et déclassement du domaine public et intégration au domaine privé de la	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-12 : Subvention ravalement de façades	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-13 : Définition des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-14 : Adhésion de la commune de Montécheroux au Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration	APPROUVÉE
Délibération 2024-09-30-15 : Plan de Mobilité (PDM) de Pays de Montbéliard Agglomération - Avis de la Commune de Mandeuire	APPROUVÉE
Décision 2024/003 du 31 juillet 2024 : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le renouvellement des contrats d'assurance - Avenant n°1 au marché n°2024-01 RISK'OMNIUM SAS	ACTÉE

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie

Le Maire



Jean-Pierre HOCQUET